

Culte du 6 septembre 2020 – temple de Couvet

Lecture de la Bible

[Romains 13,8-10](#) et Matthieu 18,15-20

Prédication de David Allisson, largement reprise de [Marie-Noëlle Thabut](#)

Vous avez vu cette semaine que le Grand Conseil neuchâtelois s'est occupé, entre autres, de religion. La loi est maintenant précisée sur la manière de reconnaître officiellement les communautés religieuses. Aujourd'hui 3 Églises chrétiennes le sont : l'Église Réformée, l'Église Catholique Romaine et l'Église Catholique Chrétienne. Il pourra donc y en avoir d'autres à l'avenir. Dans le même temps, l'argument revient régulièrement que l'Église ou la religion ne devrait pas se mêler de politique. Je dois avouer que je ressens souvent cela comme une manière de chercher à faire taire les opinions différentes. Mais c'est vrai que les consignes de vote du haut de la chaire ne sont pas les bienvenues. Je préfère envisager cet engagement sous forme de débat ou de discussion. Ce matin, pas de consigne de vote pour le 27 septembre, donc. Et j'espère en même temps que vous exprimerez vos convictions aussi en usant de votre droit de vote.

Alors comment les chrétiens sont-ils appelés à se comporter dans un monde qui leur laisse de moins en moins de place ?

C'est exactement la question qu'aborde l'épître aux Romains :

Comment vivre concrètement en Chrétiens dans un monde qui ne l'est pas ? Vivre en chrétien, c'est faire de toute notre vie quotidienne un véritable hommage à Dieu, un « sacrifice saint », une chose sacrée ; c'était une lecture de dimanche dernier dans la même lettre aux Romains, et l'apôtre ajoutait : « Ne prenez pas pour modèle le monde présent, mais transformez-vous en renouvelant votre façon de penser pour savoir reconnaître quelle est la volonté de Dieu. » C'était logique : un Chrétien cherche en permanence à « reconnaître quelle est la volonté de Dieu ». Aujourd'hui, nous sommes au chapitre 13 de cette lettre ; Paul entre dans le concret de la vie sociale, le rapport avec les autorités. Quand on lit l'ensemble du chapitre, on constate presque avec étonnement les précisions qu'il donne sur les obligations des citoyens : le respect des tribunaux, le paiement de l'impôt et des taxes, la soumission à toutes les autorités. Pour résumer, on pourrait dire : un bon Chrétien se doit d'être un bon citoyen.

Et soit dit en passant : en démocratie directe, être un bon citoyen, c'est faire usage de son droit de vote et participer à la décision lorsqu'elle est prise par votation. Cela implique aussi le travail de s'informer et de partager son opinion.

D'entrée de jeu, l'auteur de la lettre aux Romains affirme : « Que tout homme soit soumis aux autorités qui exercent le pouvoir ». Soyons francs, cette consigne a dû en surprendre plus d'un. Dans le monde juif de l'Ancien Testament, de tels propos n'auraient surpris personne, car le pouvoir politique était entre les mains des autorités religieuses ; la loi civile ne se distinguait pas de la Loi de Dieu. C'est dans cette optique-là que Jésus avait pu dire à la foule et à ses disciples : « Les maîtres de la loi et les Pharisiens sont chargés d'expliquer la loi de Moïse. Vous devez donc leur obéir et accomplir tout ce qu'ils vous disent... » (Mt 23,2-3)

Mais on ne pouvait pas en dire autant du monde romain ; les autorités en question étaient les empereurs romains et toute la hiérarchie de leurs gouverneurs, magistrats et soldats dont la volonté de Dieu était évidemment le moindre souci ! Notamment parce qu'ils ne se soumettaient pas au même Dieu que les Chrétiens ou les Juifs.

Et si Paul a pu écrire : « Ne vous conformez pas au monde présent », c'est bien parce que l'idéal de la société romaine était, sur certains points, à l'exact opposé de l'idéal chrétien. Alors, obéir à une autorité laïque, sans Dieu, est-ce que c'est possible ? C'est la question qui a été posée à Paul certainement, et qui est à l'origine de notre texte.

Paul répond en deux points :

Premièrement, ne prenez pas prétexte de votre appartenance chrétienne pour fuir vos responsabilités de citoyens ; son argument est le suivant : « Il n'y a d'autorité que par Dieu et celles qui existent sont établies par Lui. » (On trouve cela au début de ce chapitre). On entend résonner ici la phrase de Jésus à Pilate : « Tu n'as aucun pouvoir sur moi à part celui que Dieu t'a accordé. » (Jn 19,11). Autre argument, les lois civiles poursuivent le bien elles aussi ; dans tous les pays du monde, la loi est normalement au service de la justice et de la défense des faibles. Paul dit : « L'autorité civile est au service de Dieu pour t'inciter au bien... » et elle poursuit les malfaiteurs. Visiblement, Paul ne traite pas ici du problème des lois injustes et mauvaises. D'autre part, il faut se souvenir que les Juifs (et avec eux les premiers Chrétiens, puisque les Romains ne faisaient pas encore la différence) étaient dispensés des lois romaines qui choquaient leur conscience : par exemple brûler de l'encens devant la statue de l'empereur, ou bien faire le service militaire. Donc premier point, obéissez sans hésiter aux lois romaines qui vous sont imposées (puisque vous êtes exemptés de celles qui sont contraires à notre religion).

Deuxième point, il ne suffit pas d'être un bon citoyen et d'être parfaitement en règle avec l'autorité civile pour être un bon Juif ou un bon Chrétien ; quand vous êtes en règle avec la loi civile, nous dit Paul, vous n'êtes pas allés jusqu'au bout de ce que demande l'amour ; c'est le sens de la première phrase de la lecture d'aujourd'hui : « N'ayez de dette envers personne, sinon l'amour que vous vous devez les uns aux autres » : « N'ayez de dette envers personne », c'est-à-dire soyez en règle avec tous ; « sinon l'amour que vous vous devez les uns aux autres », c'est-à-dire quand vous serez en règle avec tous il faudra aller encore plus loin. Les parents d'Ella le voient bien : la nourrir, l'habiller, la laver et lui assurer un toit, c'est seulement une partie des bases. L'amour partagé est aussi nécessaire que tout cela pour en faire la fille joyeuse et souriante qu'elle est.

Déjà dans l'Ancien Testament, on avait compris que le fin mot de la Loi donnée par Dieu, c'est d'aimer nos sœurs et nos frères. Pour le dire autrement, on avait compris qu'il ne suffit pas de dire : je n'ai pas tué, pas volé, pas commis l'adultère... on savait bien qu'il faut encore aller plus loin ; je cite Paul : « Les commandements « ne commets pas d'adultère, ne commets pas de meurtre, ne vole pas, ne convoite pas » ainsi que tous les autres se résument dans ce seul commandement : Tu dois aimer ton prochain comme toi-même. » Cela veut bien dire que pour être en règle avec la Loi de Moïse, il ne suffisait pas de ne pas faire de mal, il fallait surtout aimer. Cela exige une conversion profonde, on le sait bien. C'est pourquoi Paul a dit un peu plus haut : « Ne vous conformez pas aux habitudes de ce monde, mais laissez Dieu vous transformer et vous donner une intelligence nouvelle. Vous pourrez alors discerner ce que Dieu veut : ce qui est bien, ce qui lui est agréable et ce qui est parfait. » [Rm 12,2] Et là, nous aurons peut-être des surprises : c'est l'histoire de celui que Matthieu appelle le jeune homme riche. Il avait demandé à Jésus : « Que dois-je faire de bon pour avoir la vie éternelle ? » Et Jésus avait répondu « Si tu veux entrer dans la vie, garde les commandements. » Là-dessus, le jeune homme était parfaitement en règle ; alors Jésus l'avait appelé à aller plus loin et à le suivre au service des humains sur son chemin d'amour : « Si tu veux être parfait, va, vends ce que tu possèdes, donne-le aux pauvres... puis viens, suis-moi. »

Une chose est sûre, la décision de suivre le Christ peut nous mener très loin !